Compte-rendu du conseil municipal du 31 Juillet 2017

<u>Présents :</u> PILLOUD Claude, SALLAN Jean-Michel, CRETIN Ludovic, PROST Georges, EPAILLY Stéphane, CHENAVAS Andréanne, COLBACK LEITAO Marie-Paule, MICHEL Pierre, BOZZONETTI Thierry

Absents excusés : SEIBERT Ludovic, SALLAIRD Christine, JEUNET Mélanie

Absentes: GRILLET Sabine, BRAND Michèle

<u>Secrétaire</u>: BOZZONETTI Thierry

1. Approbation du dernier compte-rendu :

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. CR commissions:

<u>Syndicat des eaux</u> : Délibération du rapport annuel du syndicat des eaux. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

3. Point travaux grande rue:

Suite à des problèmes de niveau, le 2ème plateau initialement prévu chez Mr PINZANO et englobant la montée du Stade est déplacé devant chez Mr GRAPPE incitant ainsi à ralentir la vitesse du fait de la faible largeur de la voirie.

Afin de conserver les places de parking devant la bibliothèque, il est envisagé de déplacer la bordure séparant le parking et la voix piétonne.

L'escalier d'accès à l'église sera réalisé en pierre et non plus en coulé.

Une réunion de chantier est prévue le 1er Aout afin de prendre une décision sur la couleur du plateau ralentisseur devant l'église et revoir les différents points abordés ci-dessus.

4. Devis SJE:

La SJE proposant des prix attractifs, il a été décidé de goudronner différentes places et voix communale :

- -Revêtement court de l'école : 8 065,50" HT
- -Plateforme de jeux au stade : 5 835" HT
- -Accès parking rue des Saillards : 3 375,50" HT
- -Parking Naja: 13 735" HT

Le conseil accepte le devis à l'unanimité, pour un prix total des différents goudronnages de 31 011" HT.

5. Indemnité conseil au percepteur :

Vote du taux accordé au percepteur : comme les années précédentes le conseil décide d'accorder un taux de 50%, calculé sur les recettes et les dépenses de la commune soit environ 200" par an.

6. Achat matériel école :

Sur proposition des enseignants, le conseil décide d'acquérir différents matériel pour l'école maternelle :

- -16 chaises
- -un meuble à casiers deux colonnes
- -deux banquettes

Le devis est approuvé pour la somme de 1 052" TTC.

7. Devis éclairage de l'église :

Le conseil accepte le devis de l'entreprise RIGOULOT pour la pose de 2 spots au pied des colonnes de l'église mettant en valeur celle-ci pour la somme de 2 009 " HT.

8. Devis préau garderie :

Le conseil décide de changer le sol du préau en posant des dalles emboitable posées à même le sol façon puzzle sur une surface de 45m2 pour la somme de 2 693" HT.

9. Réseaux humide parcelle MATHEZ :

Suite à une demande de Mr MATHEZ pour relier sa parcelle constructible au réseau des eaux humides du lotissement (eau pluviale et égout). Il est décidé de faire participer au coût de réalisation de ces réseaux dans lællée des sapins.

Le conseil décide, après calcul du maitre douvre, de fixer loqutorisation de branchement à ces réseaux à 3 738".

10. Devis Jura ETANCHEITE:

Pour pallier à des problèmes d'étanchéité sur la terrasse accessible au-dessus de la garderie le conseil accepte le devis de 3 257" HT sachant que les travaux devront être réalisés avant la rentrée scolaire.

11. Subvention aux associations:

Le conseil décide l'attribution des subventions suivantes :

- RC Chaux Du Dombief	700 "
- Club du Pic de l'Aigle	550 °
- Association des Parents d'élèves	250 "
- Amicale des Sapeurs Pompiers	250 "
- ACCA Chaux-Du-Dombief	250 "
- Coopérative scolaire	250 "
- Association Entre Parenthèses	250 "
- Espérance Nature et patrimoine	250 "
- Chaux du bon pied	250 "
- S.E.Pajus quajun sport	250 "
- Pêcheurs de la Lemme	100 "
- Souvenir Français	100 "
- Amicale des Anciens Combattants St-Laurent	100 "

Le conseil fixera la subvention au ski club après concertation avec les autres communes et sursoit à verser à Mouvætitude dans lættente de la reprise éventuelle.

12. Courrier du foot :

Le club de foot sollicite la commune pour une participation financière afin d'acquérir une cafetière et une machine à hot dog, le conseil décide de participer à hauteur de 50% des 308" pour acquérir ce matériel.

13. Courrier du conseil général :

Mr le Maire fait lecture du refus du conseil général d'abaisser la vitesse à 70km/h sur la zone entre le croisement de la rue de la gare et l'entrée de l'agglomération. Un miroir donnant de la visibilité a été mis en place.

14. Questions diverses:

CRETIN Ludovic propose une réflexion pour communiquer sur les ventes de parcelles du nouveau lotissement.

Mr le Maire lève la séance à 22H30.